

Monsieur le directeur

Magasin Market

NOM DU MAGASIN

LIEUX , le XXXXXX 2018

OBJET : Droit d’alerte

Monsieur Madame,

Par la présente, je souhaite porter à votre connaissance des faits susceptibles de porter atteinte à la santé des salariés du magasin.

Sans vouloir vous rappeler les obligations de sécurité et de protection de la santé des salariés par les employeurs, prévues par les articles L4121-1 à 5 du Code du Travail, j’attire votre attention sur les problèmes liés à la température sur notre lieu de travail.

Nous avons en salle de pause une fontaine à eau à disposition de tous, obtenue par FO lors des NAO 2015. Compte tenu des fortes chaleurs enregistrées ces derniers jours, ce dispositif n’est pas suffisant car rien n’est accessible sur le lieu de travail. En effet, en dehors du temps de pause, la fontaine n’est pas accessible par les salariés.

Face à cette situation, certains salariés ont alerté des risques d’arrêt maladie. Il y a également un risque sanitaire pour la marchandise, la chaine de froid est plus qu’écourtée à cause de ces températures élevées, mais les moyens en magasin ne permettent pas cela, notamment avec la marchandise de la boucherie, charcuterie et 4ème gamme…

Je vous demande donc de prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé des salariés dont vous avez la responsabilité, climatiseurs, rallongement temps de pause, eau « fraiche » à discrétion sur la surface de vente, en caisse, en réserve… les solutions ne manquent pas.

Sans intervention de votre part les salariés du magasin seraient invité à exercer leur droit de retrait.

Je vous prie de croire, Monsieur Madame, en l’assurance de ma considération distinguée.

VOTRE NOM et SIGNATURE

Copies :

* Jean-Marc Robin (Délégué Central FO Market)
* FGTA-FO (Service Juridique)
* DRH Régionale